



EUROPEAN UNION

OSCE Conseil Permanent Nr 1070 Vienne, 8 Octobre 2015

Déclaration de l'Union européenne relative aux barèmes des contributions de l'OSCE

Les Etats membres de l'Union européenne remercient l'ambassadeur Maddens pour sa présentation et pour les conclusions qu'il a présentées aujourd'hui devant le Conseil. Nous saluons son engagement personnel dans la résolution de cette question.

La mise en place de ce groupe de travail en 2013 avait été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les pays membres de l'Union européenne. Notre volonté de voir émerger une solution consensuelle sur cette question était particulièrement importante, étant donné l'impact significatif des contributions pour nos pays, qui participent à hauteur de 70% au budget de cette organisation.

Nous déplorons par conséquent le fait que ce groupe de travail n'ait pu aboutir à des résultats concluants, et ce en dépit des réunions très enrichissantes qui ont pris place. Lors de ces réunions, plusieurs pistes de réflexion avaient été évoquées et devaient constituer la base d'un dialogue constructif qui, malheureusement, a été instauré avec beaucoup de difficultés au cours des derniers mois.

Nous restons déterminés à l'idée d'aboutir à une solution appropriée pour répondre à ce problème. Les Etats membres de l'Union européenne ont été particulièrement engagés dans ce processus qui a lieu depuis déjà trois ans et continueront à l'être. Les barèmes des contributions doivent être révisés, non seulement parce que le système actuel prend fin au 31 décembre 2015, mais surtout parce que ces barèmes ne sont pas fondés sur un système rationnel et devraient être adaptés aux réalités économiques selon un modèle juste de partage de la charge.

Nous espérons que le dialogue sur ce sujet pourra reprendre rapidement et qu'il conduira à des échanges fructueux.

Nous avons pris en compte les différentes propositions dont vous nous avez fait part, ainsi que vos préconisations. Nous avons étudié avec intérêt la piste d'une échelle unique basée sur le Revenu National Brut, et de l'intégration d'un plancher et d'un plafond de contribution. Celle-ci pourrait en principe constituer la base de nos travaux futurs. Des éléments de calcul complémentaires pourraient aussi être inclus dans cette nouvelle échelle unique sans trop compliquer la nouvelle méthodologie. Le Revenu National Brut pourrait être établi sur le long terme. Des discussions supplémentaires sont aussi nécessaires sur le plancher de contribution mais surtout sur le plafond et nous devrions aussi approfondir nos discussions sur une éventuelle période de transition.

Nous soutenons par ailleurs l'idée d'un système permettant une révision simple, systématique et annuelle des contributions, qui reflète la situation économique et budgétaire des Etats participants, et qui permette de consacrer plus de temps aux aspects opérationnels qu'aux aspects internes, pour le bien de l'Organisation. Ceci ne saurait préjuger la question de la reconduction des barèmes au 31 décembre.

Nous espérons que ces éléments constitueront une base de dialogue intéressante pour les semaines qui viennent.

Monsieur l'Ambassadeur, nous vous remercions à nouveau pour votre travail tout au long de ces dernières années.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats ainsi que la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.